

**PARENTS,
SOUCIEUX DE LA SANTÉ
DE VOS ENFANTS**

**CONSULTEZ ATTENTIVEMENT
CE DÉPLIANT**

**IL VOUS INTÉRESSE
PARTICULIÈREMENT**

CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

PRIX DE LA PENSION

60 Fr. par jour.

NOURRITURE

La Régie des T. T. a tout particulièrement à cœur de procurer aux enfants hébergés une nourriture saine et abondante.

LOGEMENT

Les enfants sont logés dans des dortoirs distincts suivant leur âge et leur sexe.

CONTROLE MÉDICAL

Les enfants sont constamment placés sous surveillance médicale.

